

# BULLETIN DE DON

## SOUTENEZ LE PROJET 2015



Je souhaite soutenir le projet 2015 et faire un don de :

€

Mme

M.

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

E-mail

Je fais ce don en soutien à

Je fais ce don en mémoire de

Les dons versés à l'AFPG sont déductibles pour l'année fiscale en cours,  
au titre de l'article 238b du Code Général des impôts.  
Un reçu fiscal vous sera adressé par courrier.

.....

Paiement par chèque libellé à l'ordre de l'A.F.P.G. "Ensemble contre le GIST"  
à renvoyer avec le présent bulletin de don à l'adresse suivante :  
A.F.P.G. "Ensemble contre le GIST"  
Maison des associations  
6, cours des alliés - 35000 Rennes

Date

Signature

Les informations indiquées sur ce bulletins sont exclusivement destinées aux fichiers de  
l'AFPG "Ensemble contre le GIST"

Conformément à l'article 27 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de vérifications ou de  
suppressions des informations vous concernant sur simple demande écrite de votre part.